

## Le 22 novembre 1771 - Desroches au ministre

---

Un document du Service Historique de la Défense, département Marine, à Brest. Ms.93, n°95  
Accusations et insinuations contre l'intendant Poivre.

---

N°69. Subsistances et récoltes de Bourbon.

A l'Isle de France, le 22 novembre 1771

Monseigneur,

Quoique les subsistances ne me regardent pas, et que je ne veuille ni n'ose même m'en mêler dans la crainte que l'on ne m'imputât les inconvénients qui peuvent survenir, cette partie est trop intéressante pour que j'en détourne ma vue.

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'avant deux mois, nous aurons dans les magasins de Bourbon plus de quatre millions sept cent mille livres de blé bon à employer. Vous en verrez la preuve dans les deux tableaux ci-joints, et vous verrez aussi que l'objet des autres grains ne mérite aucune considération. Il est même vrai que la récolte du maïs y a manqué, ce qui dans ce moment met cette île dans une triste situation.

C'est de M. de Bellecombe que je tiens cette connaissance. Ainsi elle est certaine car personne ne sert le Roi avec plus de zèle, plus de détail et d'exactitude que cet officier.

Je ne peux pas vous parler, Monseigneur, avec la même connaissance de cause, de nos moyens dans ce genre, il faudrait m'adresser pour cela aux gardes-magasins, et ils seraient bientôt disgraciés si ils m'avaient éclairé. Cependant je peux avoir l'honneur de vous assurer que la récolte de blé qui se fait, et qui même est presque finie, est très belle. C'est de mes yeux que je l'ai vue, et que je la vois dans mes fréquentes tournées.

On m'a dit (mais je ne peux pas le croire) que M. l'Intendant a augmenté considérablement le prix de tous les grains depuis un mois. Ce serait encore un moyen de nous ruiner, et on ne peut pas prendre plus mal son temps pour l'employer, car enfin, le blés était venu, l'habitant qui ne peut pas le garder était bien obligé de le porter dans les magasins, et s'attendait à ne le vendre que trois sols. On dit qu'on le lui paie quatre.

Quant au riz, j'ai déjà eu l'honneur de vous prévenir que bien des gens attendaient les besoins du service pour le survendre, et je vous en ai dit la raison. Il est bien étrange que dans cette conjoncture, M. l'Intendant ait donné ordre à l'homme qui en traite pour le Roi à Madagascar, d'en céder cent cinquante milliers à un particulier pour aller faire la traite à Mozambique, vu que le riz se garde longtemps, et que les troupes ne peuvent pas s'en passer que la dysenterie ne se mette bientôt parmi elles.

Tous les détails de cette nature sont bien contraires à mon caractère, mais après les lettres que j'ai reçues, et les imputations que l'on m'a faites pour des choses dont je ne me suis jamais mêlé, je ne peux pas me dispenser de mettre en évidence combien je suis à l'abri du reproche.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

P. S. J'ai tout lieu de craindre que le même bâtiment particulier auquel M. l'Intendant a fait donner du riz à Foulepointe n'y ait reçu par un ordre semblable des poudres de guerre que j'avais refusé de lui faire délivrer ici, préférant la défense et la sûreté de la colonie au commerce particulier. Je n'ai là-dessus qu'un soupçon, mais il est assez fondé.

Le Ch. Desroches

\* \* \*